



CONDE SUR VESGRE



FLASH INFOS DECEMBRE 2012

Mairie :

37, rue de la Vesgre
78113 CONDE SUR VESGRE
Téléphone : 01.34.87.04.30
Télécopie : 01.34.87.01.75

Internet : www.mairie-condesurvesgre.fr
E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi --> 09h30-11h30/14h30-18h30
Mardi et vendredi --> 09h30-11h30/15h00-17h00
Mercredi et samedi --> 09h00-12h00

Permanence des adjoints :

Lundi, mercredi, vendredi : 10h00 à 12h00
Samedi : 11h00-12h00



Madame le Maire,

Les Membres du Conseil Municipal et le Personnel Communal

Vous souhaitent à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année

et

vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu

Le samedi 12 janvier 2013 à 11 h 00

À la Salle Polyvalente Intercommunale – rue des Brières

Nous vous espérons nombreux



MESSE DE NOËL

La messe de minuit sera célébrée dans l'église de Condé le **24 décembre 2012 à 22h30**.

A cette occasion, une crèche a été édifée par une Condéenne dans l'église. Vous pouvez venir la voir les jours suivants :

- ❖ Mercredi 12 décembre de 16h à 18h.
- ❖ Samedi 15 décembre de 14h à 17h.
- ❖ Dimanche 16 décembre de 10h à 12h.
- ❖ Mercredi 19 décembre de 16h à 18h.
- ❖ Samedi 22 décembre de 14h à 17h.



AFFAIRES SCOLAIRES

Les enfants scolarisés en CP et CE1 ont emménagé dans leur nouvelle école le lundi 12 novembre dernier. Les enfants et les enseignantes sont satisfaits de leur nouvelle école !

Vacances Scolaires

Du vendredi 21 décembre 2012 après l'école au lundi 7 janvier 2013 matin.

Calendrier scolaire 2012-2013

L'arrêté ministériel du 5 juillet 2012 a modifié le calendrier scolaire 201-2013, allongeant les vacances de Toussaint de 2 jours. Ces 2 jours de congés doivent être compensés par 2 jours de classe :

- L'un étant fixé par le Ministre au **vendredi 5 juillet 2013**,
- L'autre a été fixé par le Conseil Départemental de l'Education Nationale qui s'est prononcé pour le **mercredi 22 mai 2013 toute la journée**.



MARCHE DE NOEL A CONDE
Les 15 et 16, 22, 23 et 24 Décembre 2012

Au 43, rue de la Vesgre à côté de chez la fleuriste
Vous accueilleront



Kate, Sabine, Agnès et Sylvie accompagnée de son âne

Elles vous proposeront des compositions florales, des coffrets cadeaux, des animations de Noël pour les enfants

EXPOSITION –VENTE DE POULES DE HOUDAN ET FAVEROLLES VIVANTES

Par Monsieur Dominique BERTIN

Samedi 15 décembre 2012 à partir de 14 h Place de l'Eglise

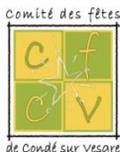
Avec la participation de Monsieur Sylvain Vandenameele, Chef de La Poularde à Houdan,
Puis dégustation du pâté de Houdan en fin de journée chez Natacha à la Brasserie « Le Saint Germain »

Le CFCV vous propose :

Samedi 19 Janvier 2013 à 20 h 30

« LES PÉTILLANTES »

Concert classique, pas vraiment classique !!



L'ASSEMBLEE GENERALE

du Comité des Fêtes de Condé (CFCV) se tiendra le

Dimanche 20 Janvier 2013 à 18 H 00

à la Salle Polyvalente A-B-C

Quatre professeurs de piano et musique, passionnées de classique : leur plaisir est de jouer ensemble et elles interprètent toutes les œuvres à 4, 6 et 8 mains.

Elles aiment surprendre en apportant dans la musique une touche d'humour, là où on ne l'attend pas et lui donner ainsi une saveur particulière ... La musique classique qui pétille !

Entrée : Adultes : 10 €

Enfants (-12ans) : 5 €

(Billets en vente en Mairie ou au café/tabac Le Saint Germain. Il est prudent de réserver : 06 87 43 08 13 ou 01 34 94 43 12 ou www.cfcv78.fr)

A l'ordre du jour :

- Rapport moral et Rapport financier 2012,
- Election et renouvellement des membres du bureau,
- programme 2013.

Trois membres du bureau sont démissionnaires et doivent être remplacés. Il est demandé aux Condéens désirant présenter leur candidature, de se manifester dès maintenant au 06 87 43 08 13 ou sur le site www.cfcv78.fr.

Faute de constituer un Bureau, le CFCV ne pourrait plus fonctionner.

Merci de venir nombreux à notre Assemblée, preuve de votre intérêt et de votre soutien

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES

ELECTORALES

Vous avez jusqu'au lundi 31 décembre 2012 à 17h pour vous inscrire sur les listes électorales.

Présentez vous avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en décembre 1996, Janvier, Février et Mars 1997, doivent se faire recenser en Mairie dès leur 16^{ème} anniversaire.

Le recensement est obligatoire, une attestation leur sera délivrée.

COOPERATION DECENTRALISEE

Dans notre action d'aide au village de Balandine, Mme Guignon – Maire adjoint organisera au printemps prochain

une vente de vêtements et de livres.

Si vous souhaitez faire don de quelques vêtements et livres en bon état et donner un peu de votre temps lors de cette journée, merci de contacter :

Mme Guignon au 01.34.87.04.30 ou

par mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Nous vous informons que l'Agence Postale Communale **sera fermée**

Du lundi 24 décembre 2012 au 1^{er} janvier 2013.

Les instances seront à retirer à la poste de Houdan.

Rappel des Horaires d'Ouverture

- Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 14 h à 17 h 30
- Mercredi et Samedi de 9 h à 12 h



Pendant les vacances de Noël,
la Mairie fermera à 17h

les lundis 24 et 31 décembre 2012 et

les jeudis 27 décembre 2012 et 3 janvier 2013

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts est terminée depuis le 10 décembre 2012. Pour évacuer vos déchets de jardin, pensez à la déchetterie.

Carte à se procurer en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture avec de votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

FEUX DE JARDIN

Nous vous rappelons que les feux de jardin sont **strictement interdits toute l'année**

par arrêté préfectoral - Art L 451 – Plus d'informations :

<http://www.yvelines.pref.gouv.fr/sections/santeetsolidarite/reglementsanitaire>.

DÉCHETTERIE

Les déchetteries de Garancières et Houdan seront fermées les **25 décembre 2012 et 1er janvier 2013**.

CONTAINERS pour le VERRE

Vous disposez de 3 emplacements pour déposer vos bouteilles vides :

- *Salle des Fêtes – rue des Brières,*
- *Cimetière – route de la Mare aux Biches*
- *Plan d'eau – rue de la Vesgre*

Nous vous demandons de ne déposer que du verre et laisser cet **environnement propre**.



STATIONNEMENT

Avec la réalisation des travaux d'aménagement de l'Espace Public rue de la Vesgre, de nombreux parkings ont été réalisés. Nous vous remercions de bien vouloir les utiliser et de ne pas stationner sur les trottoirs. Les véhicules en infraction seront verbalisés par la Gendarmerie.

TRAVAUX

1. LES **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC** devant la Mairie s'achèvent. Ouverture des parkings le 20 décembre prochain.
2. Le **CHEMIN DU HAUT BREUIL** est rouvert à la circulation, les travaux réalisés par la CCPH sont terminés.

Le SITERR – Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet

En partenariat avec les services de Police et de Gendarmerie, des contrôles sont effectués sur le respect du port de la ceinture de sécurité dans les autocars.

PORT OBLIGATOIRE DE LA CEINTURE DE SECURITE

Décret du 09 juillet 2003 au journal officiel, port de la ceinture de sécurité étendu à tous les passagers dans les autocars qui en sont équipés. Les bus urbains ne sont pas compris dans cette loi.

SANCTIONS POUR NON-PORT DES LA CEINTURE DE SÉCURITÉ PAR LES PASSAGERS :

- Contravention de 4^{ème} classe 135 euros,
- Minorée à 90 euros en cas de paiement dans les 3 jours,
- Majorée à 375 euros en cas de paiement après 30 jours (750 euros maximum)
- Pas de perte de point sur les détenteurs du permis de conduire.

CONTRÔLES TRES FREQUENTS DES FORCES DE L'ORDRE

« Laurent » vous propose son aide pour l'utilisation de votre ordinateur :

- cours,
- installation internet,
- toutes réparations...

Il se déplace à votre domicile et vous pouvez le joindre au 06 50 49 36 67

Chèque emploi service accepté.



La Beauté à Condé

Esthéticienne à domicile vous propose

Soins du visage et du corps,
épilations, manucure...

Contactez Sabine au 06.31.43.76.02



SECURITE ET VIGILANCE



La GENDARMERIE nous signale que les cambriolages se multiplient comme chaque année en cette période. Restez vigilants :

- ❖ **N'OUVREZ PAS** à des inconnus et ne donner jamais d'informations personnelles par téléphone.
- ❖ **PENSEZ À VERROUILLER** vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- ❖ **PLACEZ EN LIEU SUR** et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- ❖ **EN CAS D'ABSENCE DURABLE** votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...
- ❖ **LES POLICIERS ET LES GENDARMES** sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage (véhicule suspect, passages répétés de piétons...)
- ❖ **UNE URGENCE**, composez le 17 ou le 112

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Gendarmerie de Maulette au 01.30.46.93.20.

Dom HaD Services

Les Professionnels de l'accompagnement chez vous

L'Association « Les Maisons de Lyliane », après la création et la gestion de cinq établissements médico-sociaux accueillant des personnes handicapées mentales, se dote d'un service à domicile pour vous aider dans l'accompagnement d'un membre fragile de votre famille.

Pour plus de renseignements, contactez les au 01.34.87.77.57

Association Avenir Dysphasie

Est à votre écoute le mardi et le jeudi de 11h à 15h

Au n° vert 0800 746 507.

Elle vous propose également une aide pour vos démarches. Qu'est-ce que la Dysphasie : difficultés pour s'exprimer, parfois pour comprendre sans que l'intelligence soit en cause.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le nombre d'intoxications par le monoxyde de carbone est en augmentation.

L'Agence Régionale de santé nous demande de vous rappeler quelques gestes de prévention :

- Aérez quotidiennement votre logement, ne jamais obstruer les grilles de ventilation,
- Vérifiez et entretenez, chaque année, les installations de chauffage et conduits de cheminées.
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.

Ce **GAZ** est **INCOLORE**, **INODORE** et **NON IRRITANT**. Il est donc indétectable par l'homme.

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vertiges et ou des troubles visuels de façon brutale, il y a probablement une exposition à ce gaz.

Dans cette éventualité :

- Quittez et aérez immédiatement les locaux
- **Appelez les secours : 112 ou 18 ou 15**

TNT

Nouvelles fréquences, nouvelles chaînes !!

Vous recevez la télévision par une antenne râteau ?

Pour retrouver tous vos programmes et recevoir 6 nouvelles chaînes, un seul geste :

Lancez une recherche et mémorisation des chaînes le 12 décembre 2012

Les nouvelles chaînes sont :

- ❖ HD1 consacrée à la fiction dans toutes ses composantes (séries, feuilletons et téléfilms),
- ❖ l'Equipe 21 consacrée au sport,
- ❖ 6ter offre de multiples programmes (magazines, fictions familiales, films et divertissements)
- ❖ Numéro 23 consacrée à la diversité et traitant de la parité, de la diversité, des origines, des cultures, des modes de vies ainsi que du handicap,
- ❖ RMC Découverte destinée à un large public et traitant de sujets divers par le biais de documentaires,
- ❖ Chérie 25 destinée prioritairement aux femmes afin qu'elles apportent leur expertise dans tous les domaines.

Pour tout savoir : www.toutelatnt.fr

